



# « ESPRIT DU 35, APPORTE MOI LES RÉPONSES ! »

## Prologue

Le directeur régional s'oriente vers une fusion complète des SIE et SIP du 35 avenue des Vosges même si l'opération doit s'étaler jusqu'au 1er janvier 2018. Il reconnaît que les questions et les difficultés à surmonter sont nombreuses. Sur la question du 35, M. Houteer a avoué avoir plus de pression de la part de la direction générale que sur les autres services à restructurer dans le département. Dans le plan de l'ASR 2016 (Adaptation des Structures et du Réseaux) il n'y avait pas d'objectif de fusion sur Strasbourg. Ce qui a quand même été acté par la Direction centrale.

## Fusion selon quelle formule ?

« Que faut-il faire ? Fusion trois en un comme certains l'espéraient ? Cette formule amènerait un service énorme en SIP mais pas en SIE ! Aucun précédent ailleurs. Aucune fusion dans aucune autre direction n'a conduit à créer une structure d'une telle taille ! »  
 « Cela refroidit ! » « La DG avait déjà annoncé qu'il était impossible de faire du trois en un »

« On peut seulement fusionner trois SIE en deux SIE et trois SIP en deux SIP. Que peut-on faire ? On a déjà une hiérarchie en volume. SUD pourrait être fusionné avec EST mais aussi avec OUEST. C'est toute la question qui se pose aujourd'hui, on voit bien ce que l'on ne peut pas faire ! Mais comment faire avec ce que l'on a : SUD à rapprocher de EST ou SUD de OUEST ? Il y a un parallélisme des formes à respecter entre la future organisation pour les SIE et celle des SIP. Adopter la même procédure des deux côtés » La direction régionale par la voix de



notre directeur avoue ne pas avoir de réponse à ce jour. « Nous avons un tableau avec des plus et des moins, avec des avantages et des inconvénients des deux côtés ! » Ce que le directeur régional ne veut pas faire : découper SUD pour en donner une partie à OUEST et l'autre à EST. « L'objectif est de finir en 2018 avec un seul SIP et un seul SIE. Exercice obligé par lequel il faut passer. Autant emprunter le chemin le moins compliqué possible! Solution : laisser SUD en l'état et le fusionner avec EST ou OUEST »

## SIE et l'Enregistrement

« Le SIE de Strasbourg Est est flanqué d'un pôle Enregistrement qui pèse son poids et qui limite l'intérêt de faire une fusion avec le SIE de Strasbourg Est ou le SIE de Ouest. Pour le pôle Enregistrement, c'est une demande pressante qui est faite à la direction régionale par la Centrale et la Délégation pour créer un pôle départemental de l'Enregistrement. Il a été confirmé localement que cela ne se ferait pas car cela rajouterait à l'opération de restructuration du 35 et ce serait une grande opération qui déplacerait des emplois en nombre sur Strasbourg : huit à Haguenau et huit à Sélestat. Il ne faut pas affoler tout le monde même si certains esprits pensent qu'il vaut mieux tout faire en une fois mais on serait à la limite du supportable ! Donc le pôle départemental de l'Enregistrement n'est pas pour 2017 ! »

## Critères des restructurations

Du côté des SIP, M. Houteer a aussi attiré l'attention des OS sur le positionnement des services dans l'immeuble. « On pourrait favoriser le rapprochement de services déjà existants. Il y aurait moins de bouleversements à faire. Mais ce ne sont pas des critères définitifs »

### « Il vaudrait mieux un déséquilibre ! »

« L'orientation définitive n'est pas encore décidée. Il y aura une évolution. La démarche au début était de vouloir établir un équilibre : deux services qui auraient la même taille ! Démarche naturelle ! Mais dans un délai aussi court et pour arriver à une structure unique ! Cela n'est pas souhaitable. » Il vaudrait mieux un déséquilibre pour reprendre les mots du directeur entre une grande structure et une autre qui ferait « Petit Poucet ». La formule éviterait les questions métaphysiques du genre : En cas de taille unique qui des deux va avaler l'autre au 1er janvier 2018 ? Toujours d'après M. Houteer.

## Questions de la CFTC DGFIP 67

La **CFTC DGFIP 67** a demandé quelle est la motivation d'une telle opération au 35. Si nous reconnaissons qu'elle s'inscrit dans le cadre de la Démarche stratégique, aucune opération de cette taille n'a jamais été menée depuis la mise en place de la DRFiP au 4 place de la République (fusion de la

Trésorerie générale et de la Direction départementale des Impôts). Quel est l'intérêt ? Les appréhensions sont très palpables. Réponse du directeur : « Ce n'est pas une demande de la base, personne ne l'a demandée. On nous la réclame. Vu les suppressions d'emplois que l'on nous demande, on ne peut pas garder des structures parallèles à l'exemple des trois collègues à la comptabilité à Ouest, autant à Est et à Sud et une étanchéité entre les trois. On a besoin d'utiliser nos forces et on ne peut pas garder nos divisions qui jouent contre nous. Tout le monde se contrefiche de ce que nous vivons ! C'est une ardente nécessité que nous avons de fusionner. Nous sommes dans le même CFP ! Gérer un secteur unique nous apporte des marges de gestion au lieu de faire la même chose dans trois secteurs différents. La direction locale ne le réclame pas à cor et à cris. La direction n'est pas un va t'en guerre. On ne préjuge pas du poids à l'arrivée. » Le directeur nous a assuré qu'il ne souhaite pas que le processus soit bloqué. « On n'a pas d'autre issue que d'aller vers cette solution. C'est une manière relativement douce avec les mêmes collègues, au même endroit et avec les mêmes métiers. »

La **CFTC DGFIP 67** est aussi intervenue pour évoquer les différences d'organisation. Pour le DRFiP l'autre avantage serait d'arriver à une organisation unique et d'avoir les mêmes méthodes afin de gagner en efficacité.

Pour la **CFTC DGFIP 67** on est dans les vœux pieux car harmoniser les méthodes de travail suppose toujours beaucoup de temps. « Les gens ne doivent pas rester cloisonner » M. Houteer dit. Pour le directeur les restructurations sur le 35 Vosges reste la plus grande opération dans le Bas-Rhin au vue du nombre de paramètres.

## Venue du directeur début avril

A la demande de la **CFTC DGFIP 67**, le directeur pense passer après le CTL du 31 mars 2016. Si ce dernier ne devait pas avoir lieu, notre syndicat a la satisfaction d'avoir été entendu et de savoir que notre DRFiP viendra écouter les agents au 35 avenue des Vosges. Notre syndicat a précisé que les agents ne se contenteront pas d'une consultation bureau par bureau mais d'une consultation collective à l'exemple de celle des 19 et 20 septembre 2013 lors de la présentation de la démarche stratégique.

## Pascal THUET

Agent d'accueil au 35 avenue des Vosges

**Secrétaire départemental**

**CFTC DGFIP Bas-Rhin**